

ASSEMBLEE LEGISLATIVE DE TRANSITION

COMMISSION DES AFFAIRES GENERALES, INSTITUTIONNELLES ET DES DROITS HUMAINS (CAGIDH)

RAPPORT POUR AVIS

DOSSIER N°044 : RELATIF AU PROJET DE LOI PORTANT
INSTITUTION DE MESURES D'INCITATIONS
FISCALES ET DOUANIERES AU PROFIT DES
PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES (PME)

Présenté au nom de la Commission des affaires générales,
institutionnelles et des droits humains (CAGIDH) par le député
Samadou OUARE, rapporteur.

L'an deux mil vingt-trois et le vendredi 07 juillet de 11 heures 30 minutes à 12 heures 30 minutes, la Commission des affaires générales, institutionnelles et des droits humains (CAGIDH) s'est réunie en séance de travail, sous la présidence du député Lassina GUITI, Vice-président de ladite Commission, à l'effet de donner son avis sur le projet de loi portant institution de mesures d'incitations fiscales et douanières au profit des Petites et moyennes entreprises (PME).

Auparavant, la CAGIDH, saisie pour avis, a désigné le député Samadou OUARE, rapporteur, pour participer aux différentes séances de travail de la Commission des finances et du budget (COMFIB), saisie au fond. Ces travaux se sont déroulés les mardi 27 et vendredi 30 juin 2023.

En prélude aux travaux de la COMFIB, la CAGIDH a organisé, le mercredi 14 juin 2023 de 13 heures 40 minutes à 16 heures 15 minutes, une séance d'appropriation du contenu dudit projet de loi. Cette séance a permis aux députés de relever des préoccupations qui ont été portées à l'audition du Gouvernement par la COMFIB.

L'ordre du jour, adopté par les commissaires, est le suivant :

- compte rendu des travaux de la COMFIB,
- appréciation et avis de la Commission.

I. COMPTE RENDU DES TRAVAUX DE LA COMFIB

Le rapporteur a présenté son compte rendu en deux points :

- audition du Gouvernement,
- débat général.

I.1. Audition du Gouvernement

Le Gouvernement, représenté par monsieur Gnaniodem Serge PODA, Ministre du Développement industriel, du Commerce, de l'Artisanat et des petites et moyennes Entreprises, a présenté l'exposé des motifs autour des points suivants :

- contexte et justification du projet de loi,
- processus d'élaboration du projet de loi,
- contenu du projet de loi.

Ces différents points ont été développés dans le rapport de la COMFIB, saisie au fond.

I.2. Débat général

Suite à l'exposé de monsieur le ministre, les commissaires ont exprimé des préoccupations à travers des questions auxquelles des éléments de réponse leur ont été apportés. Les principales préoccupations ont porté, entre autres, sur :

- la possibilité, pour une entreprise qui serait créée en 2025, de bénéficier des mesures de faveurs fiscales et douanières au regard des dispositions des articles 6 et 7 du présent projet de loi ;
- la démarche ayant permis au Gouvernement de fixer le droit d'enregistrement à six mille (6 000) F CFA en ce qui concerne les baux d'immeubles prévus aux articles 6 et 7 du présent projet de loi ;
- la limitation de certaines mesures spécifiques de faveurs fiscales aux seules petites entreprises telles que prévues aux articles 10 et 11 du présent projet de loi ;

- les dispositions prises par le Gouvernement pour lever les goulots d'étranglement liés à l'accès au crédit par les PME au regard des garanties financières exigées par les banques ;
- la cohérence, sur le plan économique, entre ce projet de loi créant des mesures incitatives et la loi votée le samedi 24 juin 2023, instituant des taxes sur certains produits de grande consommation ;
- l'existence d'une liste de secteurs prioritaires à promouvoir dans le cadre des mesures incitatives pour la création des PME ;
- la nature des dons (dons du Gouvernement ou dons internationaux) dont il est question dans l'exposé des motifs afin de faciliter le financement des PME ;
- la possibilité d'une double procédure pour bénéficier des avantages fiscaux au regard des dispositions des articles 3, 5 et 12 du présent projet de loi ;
- l'implication des acteurs des PME à travers leurs associations dans le processus d'élaboration du présent projet de loi ;
- les raisons de la limitation dans le temps des mesures d'incitations fiscales et douanières sur la période 2023-2025 ;
- l'évaluation de l'impact financier de ces mesures d'incitations fiscales et douanières ;
- la stratégie de communication mise en place par le Gouvernement en vue d'informer les PME des nouvelles mesures d'incitations fiscales et douanières contenues dans le présent projet de loi ;
- la prise en compte des bureaux d'études en tant qu'incubateurs ou en tant que pépinières bénéficiant de l'exonération de la TVA prévue à l'article 5 du présent projet de loi.

II- APPRECIATION ET AVIS DE LA COMMISSION

A l'issue du compte rendu des travaux de la Commission des finances et du budget (COMFIB) fait par le député rapporteur et de l'analyse du projet de loi, des échanges ont eu lieu entre les membres de la CAGIDH.

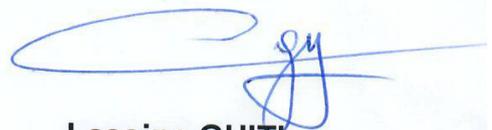
Il ressort de ces échanges que l'adoption du présent projet de loi permettra :

- de faciliter la création des PME et leur financement à travers des dons et des subventions ;
- d'inciter à la création d'incubateurs et de pépinières en vue d'améliorer l'encadrement des PME et d'assurer leur viabilité ;
- de renforcer les capacités de production des PME en facilitant l'accès aux outils de production.

Par conséquent, la Commission des affaires générales, institutionnelles et des droits humains (CAGIDH) émet un avis favorable pour son adoption.

Ouagadougou, le 07 juillet 2023

Le Vice-président



Lassina GUITI

Le Rapporteur



Samadou OUARE

Séance d'appropriation du dossier : 14/06/2023

Liste des députés présents

N° D'ORDRE	NOM ET PRENOMS	QUALITE
1.	GUITI Lassina	Vice-président
2.	OUEDRAOGO Adama Yasser	1 ^{er} Secrétaire
3.	TAPSOBA Lin Désiré	2 ^e Secrétaire
4.	SANOU Yaya	Membre
5.	KANDOLO Linda Gwladys	Membre
6.	KARAMBIRI Yaya	Membre
7.	DIALLA Moumouni	Membre
8.	SAWADOGO Issa	Membre
9.	SANGARE Moussa	Membre

Liste des députés absents-excusés

N° D'ORDRE	NOM ET PRENOMS	QUALITE
1.	OUEDRAOGO Irméan François	Membre
2.	LOMPO Dafidi David	Membre
3.	YADA Salif	Membre
4.	KOMBASSERE Jean Marie	Membre
5.	NANA Basile	Membre
6.	OUARE Samadou	Membre

Séance d'adoption du rapport : 07/07/2023

Liste des députés présents

N° D'ORDRE	NOM ET PRENOMS	QUALITE
1.	GUITI Lassina	Vice-président
2.	OUEDRAOGO Adama Yasser	1 ^{er} Secrétaire
3.	OUARE Samadou	Membre
4.	KARAMBIRI Yaya	Membre
5.	SANGARE Moussa	Membre
6.	NANA Basile	Membre
7.	OUEDRAOGO Irméan François	Membre
8.	SAWADOGO Issa	Membre
9.	KOMBASSERE Jean Marie	Membre

Liste des députés absents-excusés

N° D'ORDRE	NOM ET PRENOMS	QUALITE
1.	TAPSOBA Lin Désiré	2 ^e Secrétaire
2.	KANDOLO Linda Gwladys	Membre
3.	YADA Salif	Membre
4.	DIALLA Moumouni	Membre

Liste des députés absents

N° D'ORDRE	NOM ET PRENOMS	QUALITE
1.	LOMPO Dafidi David	Membre
2.	SANOU Yaya	Membre

Liste de présence du personnel

N° D'ORDRE	NOM(S) ET PRENOM(S)	FONCTION
1.	NANA Moumouni	Administrateur parlementaire
2.	ILBOUDO/ZIDA N. Sandrine	Administrateur parlementaire
3.	OUEDRAOGO N. Gérard	Administrateur parlementaire
4.	DALA/ASSAN Létitia Thérèse	Administrateur parlementaire
5.	BODY Christian	Attaché d'administration parlementaire
6.	SARE T. Inès Fabiola	Attachée d'administration parlementaire
7.	OUEDRAOGO Nestor	Secrétaire d'administration parlementaire
8.	DAKO Fallonne	Stagiaire